

# 58

Juillet 2024

# Notre Mémoire

**BULLETIN** DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS TATOUÉS DU CONVOI  
DU 27 AVRIL 1944

184936 à 186590

ÉDITORIAL

## Souvenons-nous et Transmettons la Mémoire.

Le 20 avril 2024, l'Assemblée Générale de l'Amicale des Déportés Tatoués du 27 avril 1944 s'est tenue au Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Compiègne, un lieu symbolique chargé d'histoire et de Mémoire. Ce rassemblement annuel des membres de l'Amicale n'a pas été seulement un rendez-vous administratif, il a été avant tout une occasion de se souvenir, de réfléchir et de transmettre les leçons du passé.

### La Mémoire en Action

L'Assemblée Générale a une fois de plus démontré l'engagement indéfectible de l'Amicale à préserver la Mémoire des Déportés et à sensibiliser les nouvelles générations. À travers plusieurs participations au concours de la Résistance et de la Déportation, à travers sa marche mémorielle du 80ème anniversaire du départ du convoi et la lecture de poèmes par des élèves de l'école Philéas LEBESGUE de Compiègne. L'Amicale continue de jouer un rôle crucial dans l'éducation civique et historique des jeunes. Ces initiatives sont essentielles pour maintenir vivante la Mémoire de ceux qui ont souffert et péri dans les camps de l'horreur.

### La Transmission : Un Acte de Résistance

Dans un monde où les témoins directs de l'Holocauste disparaissent peu à peu, la transmission de leur Mémoire devient un acte de Résistance contre l'oubli et la négation. Chaque activité de l'Amicale, chaque Assemblée Générale, chaque projet, et chaque pèlerinage sont autant de pierres posées



▲ Le cortège emmené par notre ami, le colonel Gilles BOY

sur l'édifice de la Mémoire collective. Ils nous rappellent que nous avons une responsabilité envers nos parents qui ont souffert et envers les générations futures.

L'Assemblée Générale de notre Amicale n'a pas été seulement un moment de bilan et de décision, elle a été un acte de Mémoire, un engagement envers le passé et un espoir pour l'avenir.

En préparant le 80ème anniversaire de la libération des camps, l'Amicale nous invite tous à participer à cet effort de Mémoire collective, à nous souvenir des Déportés, et à transmettre leur histoire avec force et conviction. Parce que se souvenir, c'est aussi lutter pour un monde meilleur, un monde où l'on espère ne plus jamais revivre cela.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été.

Prenez soin de vous et à bientôt.  
Amicalement

**Christophe Dham,**  
Président

fil de Jacques Dham (185 366)

“  
Contre l'oubli  
et la négation  
”

p 1 /

Éditorial

p 2 /

Assemblée générale

p 4 /

Parcours  
mémoriel

p 7 /

Jean  
NIVROMONT

p 10 /

Journée du dimanche  
21 avril

p 12 /

Vie de l'Amicale

# Compte-rendu de l'Assemblée

**L**es membres de l'Amicale des Déportés Tatoués du 27 avril 1944 se sont réunis le 20 avril 2024 à 9h30 au Mémorial de Compiègne, sur convocation du Conseil d'Administration.

## Ouverture de l'Assemblée

Le Président remercie les membres présents et annonce que le quorum est atteint, permettant ainsi de délibérer valablement. Une minute de silence est observée en mémoire des membres décédés depuis la dernière assemblée en avril 2023 à Villeberny.

## 1. Rapport Moral

Le Vice-président Dominique Desormière présente le rapport moral et les activités de l'Amicale depuis avril 2023 :

- Soutien au projet éducatif « D'une guerre à l'autre, itinéraire d'un Meusien, Robert NIVROMONT » impliquant des élèves de 3ème d'un collège de Rouen.
- Accompagnement des élèves participant au concours de la Résistance et de la Déportation.
- Participation des porte-drapeaux et représentants régionaux aux cérémonies commémoratives.
- Réunion du Conseil d'Administration en novembre 2023, où il a été décidé de transférer le siège social au Mémorial de Compiègne, après l'accord du Mémorial et de la Mairie.

L'Assemblée vote à l'unanimité pour approuver le rapport moral.

## 2. Changement de Siège Social

Le Président rappelle les étapes du projet de changement de siège social :

- Accord du Mémorial en 2022 et confirmation en novembre 2023.
- Accord de la Mairie de Compiègne en mars 2024.

L'Assemblée vote à l'unanimité pour transférer le siège social au Mémorial de l'Internement et de la Déportation de Compiègne.

## 3. Communication et Nouveaux Adhérents

Le Président met en avant l'importance du site Internet et des réseaux sociaux pour maintenir les contacts avec les membres et attirer de nouveaux adhérents. Il accueille plusieurs nouveaux membres dont Nathalie Martin, Catherine Deroche, Béatrice Duval, Dominique Laly, Gérard Maille, François de Guillebon, Guillaume Larrose-Rödel.

## 4. Achat d'un Drapeau pour Compiègne

L'Assemblée vote à l'unanimité l'achat d'un drapeau du Convoi des Tatoués, brodé "COMPIÈGNE" pour être utilisé lors des cérémonies, afin de renforcer la présence de l'Amicale dans les événements commémoratifs de la ville. Il accompagnera René Dufour lors des cérémonies et sera porté par un porte-drapeau de la ville de Compiègne.

## 5. Présentation des Comptes 2023

La trésorière Estelle Clare présente en détail les comptes de l'exercice 2023 :

### Recettes

- Cotisations des membres : 2850 €
- Dons : 1435 €
- Assemblée générale : 4128 €
- Vente livres, intérêts parts sociales et caisse en espèce : 228,59 €

Total des revenus : 8641,59 €

### Dépenses

- Organisation de l'Assemblée Générale : 6154,72 €
- Impression et envoi du bulletin "Notre Mémoire" : 2393,38 €
- Gestion de l'Amicale (assurance, site internet frais de gestion...) : 431,98 €
- Fleurs pour les décès, fleurs pour les cérémonies, cartes de visite Amicale, envoi plaques funéraires... : 513,43 €



▲ Christophe DHAM, Président. Estelle CLARE, Trésorière. Christine CLARE, Secrétaire. Dominique DESORMIERES, Vice-Président et Patrick SIMON Responsable liaisons associations

# Générale du 20 avril 2024

- Participation projet collège de Rouen : 160 €

Total des dépenses : 9653,51 €

Le déficit de 1 011,92 € est principalement dû aux dépenses de l'Assemblée Générale qui ne sont pas pris en compte par votre participation (car, fleurs pour les 11 cérémonies, cafés et brioches, pourboires..)

L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes de l'année et donne quitus à la trésorière.

## 6. Renouvellement du Conseil d'Administration

L'Assemblée reconduit à l'unanimité le Conseil d'Administration et le Président Christophe Dham pour un nouveau mandat.

## 7. Point sur l'Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis

Patrick Simon explique que, bien que l'Amicale ne soit pas acceptée comme membre en raison de sa nature de convoi, il maintient les contacts avec cette association pour des collaborations éventuelles.



▲ Une partie de l'assistance

## 8. Témoignage de Jean Nivromont

Le Président propose de publier en épisodes dans le bulletin "Notre Mémoire" le récit de Jean Nivromont sur son adolescence pendant l'occupation, offrant ainsi un témoignage précieux aux membres.

## 9. Projet de Pèlerinage en 2025

L'Assemblée discute des options pour un pèlerinage en 2025 à l'occasion du 80ème anniversaire de la libération des camps, incluant des visites à Weimar, Buchenwald, Dora, Nuremberg, Flossenbürg et Hersbruck. Catherine Nivromont contactera une agence de voyage pour organiser ce projet.

## Questions Libres

Henri Ménétrier donne des précisions sur le film tourné en présence de Pierre Jobard, reprenant son parcours de Résistant et de Déporté. Gérard Maille partage des informations sur les possibilités de voyage en Allemagne par le train. Monsieur Joël Dupuy de Mery, Maire adjoint de la ville de Compiègne transmet les salutations de Monsieur le Maire et assure le soutien de la ville. Le Président remercie les participants et clôt l'Assemblée à 11h50.

# Commémoration du 80ème

## Une Marche Mémoire Inoubliable

**L**e samedi 20 avril 2024, l'Amicale des Déportés Tatoués a organisé une marche mémorielle marquant le 80ème anniversaire du départ du convoi du 27 avril 1944. Cette journée a été empreinte de souvenirs, de solennité et d'émotion, rassemblant Elus, Autorités, jeunes élèves, familles et amis pour honorer la Mémoire de nos chers Déportés.



▲ Les élèves de l'école Philéas LEBESGUE

La journée a débuté par une cérémonie émouvante au monument des Déportés du Mémorial de Compiègne-Royallieu. En présence des Elus locaux, des Autorités, et des élèves de l'école Philéas Lebesgue de Compiègne, notre Président a ouvert cette commémoration avec un discours poignant, s'inspirant d'un texte de notre ami Paul Le Goupil (185899). Il a rappelé les terribles conditions de ce matin du 27 avril 1944, lorsque le convoi a quitté Royallieu, marquant le début de leur calvaire.



▲ Christophe DHAM accompagné par Paul-Etienne SIMON-LETERTE, arriere-arriere-petit fils de Marcel LETERTE(185940) et Hector CHANTEREAU-FREDENUCCI, petit-neveu de Gaston FREDENUCCI (185576)

Après ce moment de recueillement, les familles et l'ensemble des participants se sont mis en cortège, guidés par une vingtaine de portedrapeaux. La marche a commencé solennellement, symbolisant le chemin emprunté par les Déportés il y a 80 ans.

# Anniversaire du Départ du Convoi



▲ Présentation du poème de Robert DESNOS



▲ Une jeune élève de Compiègne, devant Bernard COUTHIER, porte-drapeau et fils de Bernard COUTHIER (185350)

Notre premier arrêt s'est fait devant l'ancienne entrée du camp de Royallieu. Les élèves de CM2 ont récité le célèbre poème de Robert Desnos (185443), "Sol de Compiègne", leurs jeunes voix apportant une émotion particulière à cet hommage. Nous avons ensuite rejoint le premier panneau indicatif du parcours des Déportés, installé par la ville de Compiègne, suivant exactement les traces de nos parents.



▲ Guillaume LARROSE-RODÉL petit-fils d'Henri RODÉL (186342)



▲ Christine SCHMELCK nièce d'Henri RODÉL (186342)

Rue Saint Fiacre, Guillaume Larrose-Rödel, petit-fils du poète Henri Rödel (186342), a lu un poème de son grand-père puis, rue Notre Dame de Bon Secours, Christine Schmelck, nièce d'Henri Rödel, a lu un texte de notre regretté André Bessière (185074). Ces lectures ont profondément touché l'assistance, rappelant la force des mots dans la Mémoire et la Résistance.



▲ Philippe LAURENCE fils de Robert LAURENCE (185857)

Nous avons poursuivi notre marche, repassant par les mêmes endroits que le convoi. Philippe Laurence, fils de Robert Laurence (185857) a lu un texte de Paul Le Goupil à un endroit précis décrit dans son œuvre, apportant une dimension historique et personnelle à notre parcours.

Plus loin, notre Président Christophe Dham, fils de Jacques Dham (185366) a lu un texte de Mirhan Mavian, traduit de l'arménien par sa fille Alice Mavian. Mirhan Mavian, en tête du convoi a livré un témoignage bouleversant de cette tragédie avec un regard d'immigré, amoureux et respectueux de la France.

La marche a conduit le cortège à la gare de Compiègne, près du wagon de la Déportation. Là, Christophe Dham a lu un extrait du livre "Le Convoi des Tatoués", décrivant les conditions atroces du voyage, où 100 détenus étaient entassés dans un wagon prévu pour 40 hommes. Les jeunes de l'école Philéas Lebesgue ont ensuite lu un dernier poème, offert au père de Christophe Dham par Jean Leclère (185876).

Pour clore cette marche mémorielle, Madame Alice Carreras-Rolin veuve de Louis Carreras (185228), accompagnée de Jacques et Edith Chauvet, a déposé un coussin de fleurs, marquant un moment intense de recueillement et de solennité.

Les porte-drapeaux de l'Amicale et ceux de Compiègne ont été chaleureusement remerciés par les autorités et les Elus, parmi lesquels, Madame Sophie Schwarz, 1er maire-adjoint et Monsieur Joël Dupuy de Méry, Maire-adjoint, représentant tous les deux, Monsieur le Maire Philippe Marini.

Était également présente Madame la Conseillère départementale de l'Oise.



Alice CARRERAS, veuve de Louis CARRERAS (185228) accompagnée par Jacques et Edith CHAUVET petite-fille de marcel LETERTE (185940)

Cette marche mémorielle a été un hommage profond et respectueux à ceux qui ont souffert et à ceux qui ont péri. Elle a également été une occasion précieuse de transmettre cette mémoire collective aux jeunes générations. Nous remercions sincèrement tous les participants, les Elus, les Autorités, les élèves, et tous ceux qui ont contribué à faire de ce parcours mémoriel un moment inoubliable de souvenir et de transmission.

Nous espérons que ce témoignage perdurera dans nos cœurs et nos esprits, rappelant sans cesse l'importance de ne jamais oublier.



▲ Une partie du cortège pour la Mémoire de nos Déportés

# Jean NIVROMONT



**Jean Nivromont, pilier de l'Amicale pendant de nombreuses années, ancien membre du Conseil d'Administration et ancien trésorier, nous relate ses années d'adolescent durant la période 1939-1945**

Jean NIVROMONT, fils de Robert NIVROMONT (186141) et frère de Pierre NIVROMONT (186140)

Les deux premières pages décrivent la vie de famille de Jean dans la banlieue de Rouen pendant la Seconde Guerre mondiale. Après l'invasion allemande en 1940, la famille fuit vers Nevers, puis Clermont-Ferrand. Ils rencontrent des difficultés logistiques lors de leur exode, mais parviennent finalement à s'installer temporairement dans un hôtel.

Après des mois d'attente et de déplacements, la famille peut enfin retourner chez elle en août 1940. Ils doivent cependant faire face à de nouveaux défis, comme le manque de fournitures de base et les difficultés de transport. Malgré cela, Jean assume des responsabilités telles que la recherche de lait pour sa jeune sœur et la gestion des trajets scolaires.

Le récit évoque également les bombardements alliés sur la région, ainsi que les mesures de défense mises en place par les Allemands. La famille doit rester vigilante et s'adapter à un environnement en constante évolution.

En parallèle, les activités de résistance de certains membres de sa famille sont mentionnées, notamment leur implication dans le réseau Turma-Vengeance. Cependant, cette résistance est brutalement interrompue par une opération de la Gestapo à la fin de 1943, laissant la famille dans la crainte d'une arrestation imminente.

Malgré les difficultés et les dangers, la famille tente de maintenir une certaine normalité dans leur quotidien, en prenant soin des plus jeunes membres et en faisant face aux défis avec courage et détermination.

La suite au prochain numéro.

-1-

Un adolescent en 1939-1945, dans la banlieue de Rouen.

Après plusieurs changements de résidences dans l'agglomération rouennaise, notre famille s'est fixée en 1937-1938 dans une très proche banlieue de Rouen.

Automne 1939, déclaration de guerre avec l'Allemagne. Le terme de guerre n'était pas un vain mot pour moi, mon Père s'étant engagé volontaire en 1914-1918. S'il en parlait peu, lors des réunions familiales, les souvenirs ne manquaient pas avec un cousin qui avait aussi combattu en 1914-1918 avec un grade d'officier.

Situation calme jusqu'au mois de mai 1940. La situation est devenue plus réaliste avec la distribution de masques à gaz pour toute la famille et des précautions consistant à poser des bandes de papier gommé sur toutes les vitres des fenêtres pour limiter les éclats de verre en cas de bombardements. Dans le même temps, de nombreuses affiches étaient placardées avec le slogan : méfiez-vous de la cinquième colonne, on vous écoute.

Fin avril 1940 les allemands massent des troupes et déclenchent une grande attaque pour envahir les Pays-Bas et la Belgique. Nous voyons des populations de ces pays déferler sur la Normandie. Ma scolarité est arrêtée dès fin avril. Le 10 mai décision est prise de quitter Rouen. Mon Père travaille dans une entreprise de munitions et doit rester le plus longtemps possible sur place. Pour limiter les risques, nous partons ma Mère et moi par le train direction Nevers chez des cousins. Ma Mère est enceinte de ma petite sœur Françoise qui verra le jour 5 semaines plus tard.

Mon Père nous conduit en voiture à Evreux, changement imprévu à Mantes, Paris, puis train pour Nevers. Arrivée à destination bien plus tard que prévu en pleine nuit, nos bagages sont légers heureusement.

Mon frère Pierre part à la même date que nous sur une petite pétrolette par des routes encombrées de civils qui fuient en désordre vers des directions incertaines. Mon frère mettra trois jours pour atteindre Nevers. Mon Père nous rejoindra début juin avec la voiture.

Le 15 juin l'exode reprend, cette fois avec nos cousins pour une nouvelle étape : Clermont-Ferrand. Les deux familles sont composées de 3 adultes âgés d'environ 40 ans, 2 adultes de 73 ans, un adulte de 86 ans, et 4 jeunes entre 8 et 17 ans. Mon frère Pierre poursuit la route avec sa petite moto.

C'est à l'étape de Clermont-Ferrand que nous apprenons la demande par Pétain de la capitulation de la France. J'ai tout de suite compris la gravité de cette annonce rien qu'en voyant les adultes désespérés.

Le 18 juin nouveau départ pour rejoindre si possible Périgueux. Impossible de dépasser Brive la Gaillarde. Les deux familles (10 personnes) trouvent un logement précaire dans le grenier d'un hôtel dont les propriétaires acceptent de loger tout ce monde et aussi de les nourrir.

Le 30 juin, naissance de ma petite sœur Françoise. Tout se passe bien. Faute de berceau, elle est installée dans un cageot à légumes assez profond pour mettre un genre de coussin et des garnitures de récupération.

Pour mes cousines, mon cousin, mon frère et moi, le mois d'attente pour un retour à la case départ, est assimilé à des vacances forcées.

Le 3 août les deux familles peuvent regagner leur domicile respectif. Séparations émues pour tous. Notre maison a été occupée sans doute peu de temps, un peu de saletés dans certaines pièces, mais rien n'a été vandalisé.

Fourniture de gaz coupée, pas de cuisinière à charbon ou à bois, notre appareil ne pouvait fonctionner. Nous improvisons un petit foyer dans le jardin avec des briques. Nous avons bien des bûches de bois, mais pas de petit bois pour démarrer le feu. Avec mon frère, on allait dans les forêts des environs chercher du petit bois et moyen pour la mise en route du feu. Cette situation a duré peu de temps heureusement. Les scolarités ont repris à l'automne 1940.

Transports en commun surchargés, pour être à l'heure à l'école, je préférais matin, midi et soir, faire le trajet à pied, soit au moins 8 kms tous les jours, sauf le jeudi. Parfois on essayait, surtout le soir, d'utiliser les tramways, toujours bondés, en grimpant sur les marches-pied, ou surtout à l'extérieur sur les tampons. Mais on se faisait presque toujours éjectés par les contrôleurs.

Début 1941 les restrictions se font sentir, les rations de lait sont insuffisantes pour notre jeune sœur Françoise. Par relation, un agriculteur acceptait de nous fournir une fois par semaine 3 ou 4 litres de lait supplémentaires. On devait aller à la ferme chaque jeudi après la traite du soir. Mon frère s'est chargé de la corvée jusqu'en septembre 1941. J'ai repris ensuite cette mission jusqu'à la Libération fin août 1944. Le parcours à vélo, par tous les temps, dans le noir en hiver, représentait 25 kms aller-retour.

Il n'est pas dans mon propos d'énumérer les bombardements réalisés par les Alliés en vue de détruire les installations ferroviaires dans la banlieue de Rouen, cependant certains ont marqué ma mémoire : celui du 17 août 1942, celui du 05 septembre 1942, un autre en plein jour le 14 décembre 1942, un autre le 12 mars 1943.

Chaque fois des victimes civiles malgré les abris nombreux dans l'agglomération. Les allemands avaient multiplié les batteries anti-aériennes. En plus des batteries du toit de la gare rue Verte et de la côte sainte Catherine, des batteries étaient situées sur le toit de l'hôtel des Postes, rue Jeanne d'Arc et sur le toit de la piscine Gambetta.

Dès 1942, mes parents avaient fait construire une pièce supplémentaire à notre maison pour loger un grand oncle de ma mère, âgé de 88 ans. C'était un ancien militaire de carrière de très haut rang (chef de corps d'armée en 1913-1914) qui venait s'ajouter à notre famille déjà constituée de six membres plus la jeune employée de maison.

La vie s'est poursuivie en 1943 avec toujours les mêmes contraintes. Mes parents mettaient de côté leurs soucis de temps en temps en choyant les deux jeunes petites filles Françoise et Catherine.

Les activités de Résistance de mon Père et de mon frère se sont poursuivies en 1943, mais à la fin de l'automne 1943, le réseau Turma-Vengeance a été décimé par la Gestapo. Plusieurs membres de la famille Bernanose occupaient des postes importants dans ce réseau. Mes parents s'attendaient dès lors à une arrestation.

# Journée de Commémoration et

**L**e dimanche 21 avril, les membres de l'Amicale des Déportés Tatoués du 27 avril 1944 se sont rassemblés pour une dernière matinée de recueillement et de Mémoire. Cette matinée, marquée par un moment d'émotion, a débuté par une visite à la stèle du dernier train de Déportés partis de Compiègne.

Pour la première fois, l'Amicale s'est rendue sur ce lieu symbolique, en présence amicale de Monsieur Joël Dupûy de Méry. La cérémonie, empreinte de solennité et de respect, a été ponctuée par le dépôt d'un coussin de fleurs par Patrick et Chantal Simon, rendant ainsi un hommage poignant aux Déportés. L'émotion était palpable parmi les membres de l'Amicale, renforcée par la présence nombreuse des porte-drapeaux de la ville de Compiègne et de ceux de l'Amicale, tous présents en grand nombre pour honorer la mémoire des victimes.

“  
Rendant ainsi un  
hommage poignant  
aux Déportés.  
”



▲ Dépôt du coussin de fleurs par Patrick et Chantal SIMON, petit-fils de Marcel LETERTRE (185940)

# de Mémoire - Dimanche 21 avril 2024



Après cette cérémonie, le groupe s'est rendu à la clairière de l'Armistice, un lieu chargé d'histoire et de symboles. Ils y ont visité le musée consacré aux guerres de 1914-1918 et de 1939-1945. Ce moment de découverte et de partage a été enrichi par notre ami René Dufour, qui, avec passion et érudition, s'est transformé en guide. René a captivé l'audience en relatant les événements marquants des deux guerres mondiales et en expliquant le rôle crucial de cette clairière dans la signature des armistices, soulignant l'importance de se souvenir pour ne jamais oublier.



**Nos porte-drapeaux**  
**Bernard COUTHIER**  
**Catherine NIVROMONT**  
**Dominique DESORMIERES**  
**Jean-Claude DELPON**



Une photo souvenir a été prise devant le monument de la libération de l'Alsace et de la Lorraine, immortalisant cette journée de commémoration et de fraternité. La journée s'est conclue par un déjeuner au restaurant Le Flandre, où tous les participants ont pu partager un dernier moment de convivialité. Ce repas a été l'occasion d'échanger, de se souvenir et de renforcer les liens qui unissent les membres de l'Amicale, tous animés par le devoir de mémoire et le désir de transmettre aux générations futures l'histoire des Déportés.

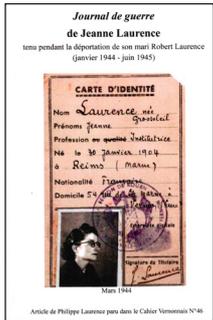


▲ L'Amicale devant le monument Alsace-Lorraine

Cette journée, riche en émotions et en souvenirs, restera gravée dans nos mémoires. Elle a non seulement permis de rendre hommage aux victimes de la Déportation, mais aussi de renforcer les liens entre les membres de l'Amicale, unis dans un même élan de commémoration et de solidarité.

VIENS DE PARAÎTRE

# Journal de guerre



Le "Journal de guerre" écrit par Jeanne Laurence est une collection précieuse de quatre cahiers d'écolier tenus durant la période de la Déportation de son mari, Robert Laurence (185857). Ce journal intime, révélé au grand public par leur fils Philippe Laurence, est un témoignage poignant de la douleur et de la résilience face à l'absence et à la séparation imposées par les circonstances de la Seconde Guerre mondiale.

Jeanne a rédigé ce journal pour son mari, capturant non seulement ses sentiments et ses pensées, mais aussi les défis quotidiens qu'elle a dû affronter en son absence. Après le décès de ses parents, Philippe a découvert ces cahiers en 1987 lors du nettoyage de la maison familiale. Reconnaisant l'importance historique et personnelle de ces écrits, Philippe Laurence a décidé de les remettre aux archives de la ville de Vernon, assurant ainsi leur préservation et leur accessibilité pour les générations futures.

Le journal de Jeanne Laurence se distingue par sa nature profondément personnelle et émotive. C'est à la fois un récit de survie et une chronique de la vie quotidienne en temps de guerre. Jeanne y consigne les événements étranges, extraordinaires et abominables de cette époque tumultueuse, témoignant de la force et de l'endurance d'une femme confrontée à des circonstances inouïes.

En mettant à jour ce journal, Philippe Laurence a non seulement rendu hommage à la mémoire de ses parents, mais il a aussi offert au public un aperçu rare et authentique de la vie sur le « front domestique » pendant l'une des périodes les plus sombres de l'histoire contemporaine.

## SERGE DESSEAUX

Les DVD de l'ensemble du week-end à Compiègne 2024 sont disponibles.

Grace à notre ami Serge DESSEAUX, les DVD des cérémonies, de l'Assemblée générale ainsi que de la journée du dimanche 21 avril sont disponibles au prix de 30 euros le DVD. A commander à serge DESSEAUX au 06 41 40 32 77 par SMS ou par courrier à Serge DESSEAUX 68 rue de la République, 60280 MARGNY LES COMPIEGNE



## PIERRE JOBARD

Grâce à l'action d'Henri MENETRIER, petit-fils d'Henri MENETRIER 186065 et Président Départemental de l'Association du Souvenir de la Résistance de la Côte d'OR, Pierre JOBARD 185784, l'un de nos derniers Tatoués, a accepté de participer au tournage d'un film documentaire sur sa Résistance et sa Déportation.

« Je ne témoigne pas pour que l'on se souvienne de moi mais pour que la jeunesse sache. »



## Quelques précisions sur notre projet de pèlerinage

Nous tenons à vous informer que l'Amicale travaille activement sur la faisabilité d'un pèlerinage à l'occasion du 80ème anniversaire des camps en 2025. Les retours que nous avons reçus indiquent une préférence majoritaire pour le camp de Buchenwald, avec une durée de séjour ne dépassant pas quatre jours. Un élément important à noter, qui n'était pas connu lors de notre dernière Assemblée, est l'absence de vols directs entre Paris et Weimar. Ainsi, pour rejoindre Buchenwald, deux options s'offrent à nous : soit un vol jusqu'à Francfort suivi d'un trajet en train puis en car, soit un trajet en car d'une durée de 10 à 12 heures. Le coût du voyage, que l'on espère autour de 1000 euros par personne, est également à prendre en considération. De plus, nous pourrions envisager une liaison ferroviaire ou par bus de Buchenwald à Dora. Deux agences de voyage travaillent actuellement sur ce projet et nous reviendrons vers vous d'ici la fin de l'année avec plus de détails. La date prévue pour le départ est le jeudi 29 mai 2025, avec un retour le dimanche 1er juin, permettant ainsi aux personnes actives de se joindre à nous. La destination de Buchenwald est cohérente, étant donné que 95% du convoi est passé par ce camp. Après discussions avec le Président de l'Amicale de Flossenbürg, il nous semble difficilement envisageable de combiner un pèlerinage incluant à la fois Buchenwald et Flossenbürg, d'autant plus qu'une majorité souhaite également se rendre à Dora, tandis que l'Amicale de Flossenbürg privilégie le Kommando de Hradishchko en République Tchèque. Celles et ceux désirant visiter Flossenbürg pourront le faire avec l'Amicale de Flossenbürg. Nous serons malheureusement contraints de former deux groupes distincts. À ce jour, rien n'est encore défini et la concrétisation de ce projet dépendra du nombre de participants. Si nous ne parvenons pas à réunir un nombre suffisant de participants garantissant le coût du voyage, celui-ci risque d'être annulé.

## COTISATIONS ET RÈGLEMENTS

L'Assemblée Générale 2024 a entériné le montant de la cotisation à 25 euros

La cotisation 2024 est à 25 €

Tous les règlements se font par chèque à l'ordre de l'Amicale des Déportés Tatoués mais afin de vous faciliter vos règlements, vous avez la possibilité de payer par virement directement à notre banque.

Voici le RIB de l'Amicale :

IBAN : FR76 1100 6100 1724 5808 4812 156

Code BIC : AGRIFRPP810

## NOTRE MÉMOIRE

Notre Mémoire  
Bulletin de l'Amicale des Déportés Tatoués du Convoi du 27 avril 1944  
Juillet 2024 - N° 58  
Directeur de la publication : Christophe Dham  
Adresse : 34, rue Jaillard - 10370 Villenauxe-La-Grande  
Tél. : 06 17 73 84 47  
www.27avril44.org  
Facebook "Résistants Déportés Tatoués"  
Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trimestre 2024  
Photographies : Amicale des Déportés Tatoués  
René DUFOUR  
Serge DESSEAUX